

#### **EDITO**

#### Petit retour sur « Tous l'Monts d'Bio »

Dimanche 19 décembre avait lieu dans la salle polyvalente de Longessaigne, la deuxième édition de la foire « Tous l'Monts d'Bio ».

Le but de cette foire, initiée en 2009 par Stéphane Chapart (éleveur de volaille et porc bio sur la commune) avec le concours de la municipalité et de quelques bénévoles, est de permettre à des producteurs ,des artisans et des associations investis dans une démarche « bio » ou solidaire de promouvoir des produits originaux et festifs.

Cette année, une vingtaine d'exposants avait répondu à l'appel. Les visiteurs aussi étaient au rendez vous! Nul doute que le temps ensoleillé qui a accompagné cette journée et les routes « dégagées » ont joué un rôle important quant à la fréquentation de l'évènement.

Les deux conférences proposées au cours de cette journée ont attiré un bon nombre d'auditeurs. Les ateliers de jeux coopératifs organisés par l'association « la Ruche de l'écologie » ainsi que le diaporama sur le futur fournil de Longessaigne ont également contribué à animer cette journée.

Le succès de cette édition nous incite à envisager la création d'une association pour organiser la prochaine foire « Tous l'Monts d'bio » en 2011.

Un bilan nous a permis d'évoquer les choses à améliorer ou les nouvelles idées, pour faire que cette journée reste un moment intéressant et convivial. Nous aimerions pérenniser cette animation et voulons proposer aux bédouines et bédouins qui le souhaitent de nous rejoindre afin d'agrandir notre équipe.

Une réunion est envisagée courant avril. La recherche de conférences ainsi que de possibles « sponsors » a, quant à elle, déjà démarré. Toutes les idées ou propositions sont les bienvenues! Pour les personnes intéressées ou pour toute autre information au sujet de la foire, vous pouvez envoyer un message à l'adresse suivante: foirebio@laposte.net ou contacter Stéphane Chapart au 04.74.26.37.15.

Les organisateurs

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2011

Début de séance : 20 heures 00

#### 🖔 Délibération convention SPA pour l'année 2011 :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention établie entre la Commune de Longessaigne et la SPA de Lyon et du Sud-Est, située à BRIGNAIS (Rhône). Cette convention a pour but de déterminer le degré de prise en charge des animaux errants.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention complète établie entre la Commune et le refuge principal SPA de Brignais relative à la prise en charge, la capture, l'enlèvement et la garde des animaux pour l'année 2011. Il accepte en contrepartie des services rendus, le versement d'une indemnité de **185,07** € (soit 0,31 € par habitant) et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

#### **♦** Délibération avenant assistance juridique :

La Commune adhère à la mission d'assistance juridique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône depuis 1995.

Dans un contexte juridique en constante évolution, la mission assistance juridique apporte, aux collectivités locales, son expertise dans des domaines aussi variés que les marchés publics, l'urbanisme, l'intercommunalité, la police administrative, l'assainissement etc..., elle assiste également les communes dans l'établissement d'actes juridiques et dans la conduite de dossiers contentieux.

Le Centre de Gestion du Rhône a transmis un avenant relatif à la convention n° A.J.95.02 revalorisant la participation financière des communes adhérentes.

Le Conseil Municipal accepte cet avenant qui fixe la participation communale à 478 € pour 2011 (438 € en 2010).

#### **Délibération renouvellement convention Centre de Gestion (dossiers CNRACL):**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale propose une nouvelle convention, relative à l'intervention sur les dossiers de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le Conseil Municipal accepte cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

# **☼** <u>Délibération modification des statuts de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais : </u>

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du Président de la Communauté de Communes notifiant la délibération prise par le conseil communautaire du 18 novembre 2010, portant modifications des statuts de ce groupement.

Ces modifications concernent la compétence sociale, la voirie d'intérêt communautaire, l'Agenda 21 et la construction d'une salle polyculturelle et sportive à Ste Foy l'Argentière.

Le Conseil Municipal accepte ces différentes modifications.

#### Subvention contrat triennal (équipement informatique) :

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de l'avenant n° 3 du contrat triennal, il avait été décidé de s'équiper en matériel informatique. Le montant total hors taxes de cette opération s'élève à 4 000,00 €. Monsieur le Maire rappelle la délibération prise en date du 05 mai 2009 l'autorisant à solliciter la subvention de 2 200 € du Conseil Général.

Les différents achats (ordinateur portable, logiciel cimetière, vidéoprojecteur) étant réalisés, le Conseil Municipal est informé que cette opération est arrêtée, ce qui permettra le versement de cette subvention.

#### **♥** Lancement de l'appel d'offres pour la construction des toilettes publiques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que toutes les pièces nécessaires ont été réunies pour procéder à cet appel d'offres (marché à procédure adaptée).

Le Conseil Municipal ayant donné délégation au Maire en début de mandat, une délibération n'est pas nécessaire. En outre, l'ensemble des membres confirme cette démarche, pour l'aboutissement de ce projet.

#### Se Contrat triennal avec le Conseil Général du Rhône :

Dans le contrat triennal en cours, il reste 2 opérations à solder :

- aménagements et abords de bâtiments communaux
- travaux mairie -1 ère tranche-

Actuellement, toutes les dépenses engagées ne permettent pas de demander la totalité des subventions prévues.

<u>Question</u>: faut-il continuer le contrat triennal actuel ou l'arrêter pour en recommencer un nouveau avec d'autres projets ?

Suite à débat, le Conseil Municipal se prononce pour une clôture du contrat, dans le courant de l'année 2011, après la réalisation des toilettes publiques. De ce fait, les arrêtés attributifs de subventions pourront être pris, et nous pourrons demander le versement des subventions afférentes à ces investissements (dans la limite des dépenses réalisées).

D'autre part, ces réflexions ont permis de lister un certain nombre d'aménagements à réaliser dans le futur, qui préfigure le contenu d'un nouveau contrat triennal à négocier avec le Département.

Ces futurs projets pourraient être :

- Abords du bâtiment Mairie (accès cour, préau, etc...),
- Chaufferie bois et réseau de chaleur.
- Aménagements de la cour de la Cure,
- Aménagements divers du centre bourg (parkings, embellissement, etc...),
- Etc...

•

#### **♥** Délibération subventions PALULOS et REGION :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réhabilitation d'un logement situé au dessus du futur atelier boulangerie. Il informe le Conseil que la commune peut prétendre à des subventions (PALULOS et REGION) pour réaliser un logement à caractère social.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la constitution de ces dossiers de demande de subventions.



#### **INFOS DIVERSES**

Classes en 1

La Fête Classes en 1 se déroulera le 14 Mai 2011. Un petit groupe s'est réuni pour commencer la préparation de cette fête.

Un repas dansant lancera les festivités le 19 mars 2011.

Amis conscrits : Début avril nous vous ferons parvenir un bulletin d'inscription pour cette belle journée.

Ce document détaillera le déroulement de la fête ainsi que les tarifs fixés.

Conscrits qui avez entre 0 et 120 ans cette année, et que nous aurions omis de contacter, n'hésitez pas à vous manifester auprès de

Josette Dupeuble au 04 78 47 99 63 Nathalie Rimaud au 04 74 70 22 90.

Nous serons heureux de vous rajouter à notre liste. A bientôt pour partager cette nouvelle décade.



Le Bibliobus vient de passer! Un grand nombre de romans, Bd, Albums et documentaires pour enfants ont été changés. N'hésitez pas à venir les découvrir et les emprunter!

## **ANIMATION**

**Samedi 12 mars 2011**, **PIERRE LIEUZE** sera présent à notre bibliothèque de 10h30 à 11h30 pour présenter son nouveau livre : « Théâtre Enfantin ». Ce moment privilégié avec l'écrivain sera l'occasion de dialoguer, acheter et faire dédicacer votre livre. A l'issue de cette matinée, un apéritif sera offert par la Bibliothèque.



## **REPAS DES ANCIENS**



## **LE 10 AVRIL 2011**

Salle Polyvalente

Offert par la Mairie

Servi par L'Association Familles Réunies

Sur votre marché de Longessaigne

Tous les jeudis de 15 h 30 à 18 h 30

Viande de porc, volaille, charcuterie

Stéphane et Pascale Chapart 04 74 26 37 15 / 06 78 70 04 69

#### MJ les sans souci



## WEEK-END SKI 2011

Cette année la Maison des Jeunes « Les Sans Souci » de Longessaigne vous propose une sortie de ski sur un week-end (vendredi soir au dimanche soir).

Elle se déroulera du 1er au 3 avril à la Toussuire.

Le départ est prévu à 18h sur la place de Longessaigne.

# Le prix comprend l'hébergement (avec pension complète), le matériel de ski et le transport.

**Remarque** : Si vous souhaitez apporter tout de même votre propre matériel, une réduction de 6€ vous sera faite.

Prévoir un duvet et un sac à dos pour les pique-niques.

L'assurance ski n'est pas comprise dans le tarif mais vous sera proposée sur place.

	Sans forfait	Avec forfait 1jour	Avec forfait 2 jours
Adulte non adhérent	113€	146€	177€
Adulte adhérent ou étudiant non adhérent	68€	88€	106€
Etudiant adhérent ou enfant de + 12 ans	45€	58€	71€

Merci de régler en espèces ou par chèque à l'ordre « MJ Les Sans Souci » lors de votre inscription.

La MJ demande que chaque mineur soit sous la responsabilité d'un adulte, qu'il soit muni d'une autorisation parentale en cas d'accident ainsi que de la photocopie de l'attestation de la carte vitale.

Merci de vous inscrire avant le 2 février 2011 auprès de :

Marlène PONCET: 04 74 70 17 03 / 06 89 01 52 42

Amélie BADOR: 06 69 46 58 00

Baptiste MARJOLLET: 04 74 70 14 93 / 06 98 78 13 50

Bulletin à remettre le jour de la sortie pour les mineurs :			
Le responsable est			
	père, mère, tuteur de		
autorise le responsable à faire pratiquer les soins médicaux nécessaires en cas d'accident.			
	Date et signature :		

# L'école de LONGESSAIGNE peut vous aider à fleurir vos extérieurs

Fourni par Cédric Bador

Le jeudi 12 Mai pour les commandes de 15h à 18h30 Une présentation de fleurs est organisée, au marché, pour financer les sorties des enfants. Un éventail varié vous sera présenté en plantes fleuries mais aussi pour le potager.

Les commandes pourront être prises à ce moment-là ou par le biais de l'école, des bons de commande seront également disponibles à l'agence postale de Longessaigne.

Vous pourrez retirer votre commande le jeudi 19 Mai au local des chasseurs sur le grand parking

<u>Pour toutes informations complémentaires</u> <u>Appelez Sandrine au 04.74.70.23.40</u>

Toutes les commandes devront être accompagnées du règlement pour être validées.

(En espèce ou par chèque à l'ordre le l'APEL).

Toutes les commandes devront être déposées :

dans la boîte aux lettres de l'école
ou sur le stand sur la place de l'église le 12 Mai de 15h à 18h 30.

Toutes les livraisons seront à votre disposition le jeudi 19 mai même heures au local des chasseurs sur le grand parking.



# **Calendrier 2010-2011**

19 mars	Soirée des Classes	Classe en 1
20 mars	Commémoration	FNACA
25 mars	Réunion	Inter-sociétés
30 mars	Concours Belote	Village Fleuri
9 avril	Pose de la pierre des 4 communes	Fouineurs Bédouins
10 avril	Repas des Anciens	Mairie – familles Réunies
	•	
17 avril	Randonnée	Galopins
29 avril	Choucroute	FNACA
14 mai	Banquet des Classes	Classe en 1
21 mai	Foire	Mairie
29 mai	Fête des Mères	Familles Réunies
23 juin	Casse croûte	Village Fleuri
14 octobre	Réunion	Inter-Sociétés
29 octobre	Concours Belote	Inter Sociétés

<u>Prochain bulletin</u>: Récupération d es articles le 29 avril 2011